

Vision Stratégique

de Pierre Genevier

Candidat au poste de Secrétaire Général de l'ONU

Mettre l'IA et l'Internet au cœur de l'action de l'ONU

Internet a transformé la façon dont beaucoup d'entre nous travaillent, communiquent et même vivent. Il a permis de faire des progrès inimaginables dans de nombreux domaines durant les 30 dernières années. Cependant, beaucoup de pays et de personnes n'ont pas profité pleinement de cette incroyable technologie. De plus, l'Internet n'a pas été suffisamment utilisé spécifiquement dans le but de résoudre nos problèmes globaux comme l'éradication de la pauvreté, le réchauffement climatique, la dégradation de notre environnement, l'accroissement des inégalités, la multiplication et l'aggravation des conflits dans le monde, les violations systématiques des droits fondamentaux, le terrorisme et le crime organisé et transnational, entre autres.

Aujourd'hui, des pays sont en passe de développer des super-intelligences qui auront des conséquences encore plus importantes sur nos modes de vie et de travail que celles connues avec l'Internet. Cela concernera, au moins dans un premier temps, ceux qui ont accès au réseau (Internet) et aux centres de données dotés de processeurs dédiés à l'IA. Il est donc capital que l'ONU ne perde pas une seconde : (1) pour profiter pleinement de cette nouvelle technologie (l'IA) afin de résoudre les nombreux problèmes complexes auxquels elle fait face, et (2) pour rattraper le retard accumulé dans le domaine de l'utilisation de l'Internet pour résoudre nos problèmes globaux.

Bien sûr l'ONU a des excuses ; utiliser plus efficacement l'Internet et réduire la fracture numérique pour résoudre nos problèmes globaux coûtent très cher, et l'ONU, avec son faible budget, n'avait pas les moyens d'agir plus efficacement pour faire profiter les pays pauvres et moins pauvres de l'Internet, ni de mettre en place des stratégies globales dans ce domaine. Aujourd'hui, si l'ONU ne résout pas le problème du manque de moyens financiers pour mieux utiliser l'Internet et l'IA et réduire la fracture numérique, elle — ainsi que des milliards de personnes — passera à nouveau à côté des nombreux bénéfices que l'IA et l'Internet peuvent apporter.

Je ne vous propose donc pas seulement une stratégie pour mieux utiliser l'IA et l'Internet dans les domaines du maintien de la paix et la sécurité internationales, du développement, des droits de l'homme, de la protection de l'environnement et de la lutte contre le réchauffement climatique, ainsi que bien d'autres domaines. Je vous propose aussi une stratégie pour générer les revenus nécessaires, sans faire appel aux États membres (qu'ils soient riches ou pauvres), afin d'aider l'ONU à faire son travail plus efficacement pour le bien de tous.

1. La gouvernance de l'Internet et de l'IA, le développement d'applications Internet globales, et la gestion des centres de données : de nouvelles tâches capitales pour faire progresser l'ONU.

La création d'une nouvelle organisation internationale dédiée à la gouvernance de l'Internet et de l'IA, au développement et à la maintenance d'applications Internet globales, et à la gestion des centres de données de l'ONU (entre autres tâches, [propositions 1 et 2 de la plateforme](#)) jouera un rôle central et capital au sein du système des Nations Unies et pour le monde entier pour plusieurs raisons.

D'abord, cette nouvelle organisation permettra à l'ONU d'assurer la gouvernance de l'Internet, et de développer un nouveau système de tarification des noms de domaine qui générera des revenus (nouveaux et suffisants). Ces revenus (1) aideront l'ONU à remplir ses différentes missions en supportant le travail non seulement du secrétariat de l'ONU, mais aussi des entités, organisations, programmes, fonds et institutions spécialisées faisant partie du système des Nations Unies ; (2) permettront d'améliorer significativement le fonctionnement et la sécurité de l'Internet ; et (3) apporteront aux utilisateurs de l'Internet, et en particulier aux possesseurs de noms de domaine, des avantages significatifs en relation avec leur contribution annuelle. Bien sûr, la nouvelle OI apportera aussi une aide capitale aux pays membres de l'ONU (qu'ils soient riches ou pauvres).

Ensuite, la responsabilité de la gouvernance de l'intelligence artificiel (IA) et de la gestion de centres de données de l'ONU dans le monde permettra à l'Organisation d'acquérir (1) des compétences dans le domaine de l'IA équivalente à celles des leaders dans le domaine (Google, Open AI, etc.), et (2) les ressources nécessaires (a) pour améliorer le fonctionnement et la sécurité de l'Internet, (b) pour développer des applications globales destinées à résoudre des problèmes spécifiques, (c) pour faire profiter tous les pays et tous les habitants de la planète des bienfaits de l'IA et de l'Internet, et (d) pour mieux contrôler les risques liés (i) au développement de super-intelligences, (ii) à l'utilisation de l'IA par les cybercriminels, et, en coopération avec la nouvelle agence pour la gouvernance de l'IA dans le domaine militaire, (iii) au développement d'armements utilisant l'IA.

Enfin, la responsabilité du développement d'applications (Internet) globales pour aider les pays à résoudre des problèmes spécifiques permettra à l'ONU (1) d'aider les États à mettre en place, entre autres, des systèmes de justice plus performant et plus respectueux des droits fondamentaux des parties (et notamment des systèmes d'aide juridictionnelle qui défendent les droits des plus démunis efficacement devant toutes les juridictions, et non pas seulement dans le cadre de la défense pénale), ainsi qu'un système de gestion des retraites global qui aidera à augmenter l'espérance de vie, à diminuer les disparités d'espérance de vie entre les différentes catégories socioprofessionnelles, et à éradiquer les maladies les plus meurtrières (voir les propositions 3 et 4 de [la plateforme](#)) ; et (2) de supporter ses actions et celles des autres entités du système des Nations Unies.

2. Le renforcement des capacités de l'ONU dans les domaines du maintien de la paix et du désarmement est capital pour lui permettre d'aider plus efficacement les pays.

Les plus de 50 conflits en cours dans le monde, y compris la guerre en Ukraine qui a divisé le Conseil de Sécurité de l'ONU, sont une preuve évidente qu'il faut renforcer les capacités de l'ONU dans le domaine du maintien de la paix. De plus, le fait que l'OTAN, qui encourage ses pays membres à augmenter leur budget de la défense, soit devenue plus une cause de guerre qu'un outil pour le maintien de la paix en Europe et dans le monde, soutient aussi (1) le renforcement de l'ONU dans le domaine du maintien de la paix et (2) la création d'une nouvelle agence (similaire à l'IAEA et l'OIAC) pour le maintien de la paix, le désarmement, la modernisation des armées et la gouvernance de l'IA dans le domaine militaire (comme l'imagine le rapport de l'ONU, [Governing AI for Humanity](#), au no 53 'Les institutions nouvelles comme existantes pourraient constituer des nœuds au sein d'un réseau de structures de gouvernance').

Aussi, les progrès rapides réalisés dans le domaine de l'IA et les possibilités qu'ils génèrent pour développer des armements toujours plus dangereux exigent la mise en place (1) d'une plus grande transparence dans le domaine militaire, (2) d'une surveillance accrue des producteurs d'armements au

niveau global, (3) de nouvelles législations pour, entre autres, empêcher l'utilisation de l'IA pour développer des armements qui ne sont pas dans l'intérêt de tous, et (4) de nouveaux outils et mécanismes pour contrôler le respect des nouvelles législations. Le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU collecte déjà des informations importantes comme les budgets défenses de certains états, mais c'est encore trop peu pour avoir des résultats plus significatifs dans le domaine du désarmement.

Enfin, l'article 26 de la Charte encourage les pays à utiliser le minimum des ressources humaines et économiques du monde pour développer des armements, mais c'est difficile à mettre en œuvre avec la seule assistance du Comité d'état-major prévu à l'article 47 ; par conséquent, cela n'a jamais été réellement fait. La création d'une nouvelle agence pour le maintien de la paix, le désarmement, la modernisation des armées et la gouvernance de l'IA dans le domaine militaire donnera au secrétariat de l'ONU et au Conseil de sécurité plus de moyens pour mettre en œuvre les actions qui aideront à faire respecter l'article 26 par les pays membres de l'ONU, et pour utiliser le minimum des ressources de la planète pour développer des armements comme le veut aussi (implicitement) le GRO 2024.

Rechercher l'alternative au capitalisme de marché est aussi indispensable pour maintenir la paix (voir les propositions 5 et 6 de [la plateforme](#)), ainsi que pour obtenir des progrès significatifs et rapides dans les domaines du développement et du respect des droits de l'homme.

3. Le développement, les ODD (SDGs), la protection de l'environnement, la lutte contre le réchauffement climatique et la 'convergence durable'.

Pour faire des progrès significatifs dans le domaine du développement et pour atteindre les ODD (SDGs), il est capital (a) de réduire la fracture numérique, (b) de faire profiter tous les pays des bienfaits que l'Internet et l'IA apportent déjà aux pays riches, (c) de mettre fin aux guerres dans le monde, et (d) de mettre en œuvre un système économique qui ne crée pas de si grandes inégalités et qui nous aide à lutter contre le réchauffement climatique, à protéger notre environnement, et à réaliser la transformation vers une consommation et une production mondiale durable des ressources décrites dans le GRO 2024. C'est pourquoi il faut prendre des mesures et agir en même temps dans les 3 principaux domaines d'action de l'ONU.

La création des deux nouvelles organisations internationales présentées plus haut devrait donc avoir un impact significatif dans le domaine du développement et sur la réalisation des ODD. Développer dans les pays riches des systèmes informatiques (Internet) globaux pouvant être utilisés par tous présentent de nombreux avantages : cela permet, entre autres, à tous les pays de diminuer leur dépense publique car les pays riches s'acquittent de leur APD en transférant des connaissances et des systèmes informatiques au pays pauvres tout en améliorant l'efficacité de leurs propres systèmes (justice, administration, etc.) à moindre coût, tandis que les pays pauvres profitent des dernières technologies et de connaissances avancées pour soutenir leur développement (situation 'gagnant-gagnant').

Enfin, pendant les 30 dernières années, nous avons mis en place les MDGs et SDGs, mais, si vous choisissez de réaliser la plateforme que je défends ici, à partir de 2030, nous ne devrions plus parler d'objectifs de développement durable, mais d'objectifs de 'convergence durable' ; et nous devrions réfléchir ensemble aux actions à mener pour mettre en œuvre des systèmes administratifs similaires à ceux proposés ici (par exemple, mettre en place des systèmes de justice performant basés sur l'utilisation de super-intelligences pour aider les juges et les greffiers à traiter les affaires de tout type,

et non seulement les demandes d'aide juridictionnelle).

4. Les droits de l'homme et le développement d'un nouveau système d'aide juridictionnelle pour tous les pays.

La justice — et en particulier la justice pour les pauvres, qui ne peuvent pas se payer un avocat et les frais de justice — coûte très cher. Ce n'est pas la seule cause de violations des droits de l'homme dans le monde, bien sûr, mais c'est l'un des facteurs majeurs de l'inefficacité des systèmes de justice dans de nombreux pays, et c'est la cause principale d'un grand nombre de violations des droits de l'homme ; par conséquent, si nous faisons un effort particulier pour diminuer le coût de fonctionnement des systèmes de justice dans le monde et améliorer leur efficacité (par l'usage de systèmes informatiques globaux avancés basés sur l'IA), nous devrions faire des progrès significatifs dans le domaine du respect des droits de l'homme.

Aider et encourager les pays à respecter les droits de l'homme est une fonction essentielle de l'ONU, tout aussi complexe que le maintien de la paix et la sécurité internationales ou l'atteinte de la convergence. Mais nous disposons désormais des technologies et des connaissances, et nous pouvons générer les revenus nécessaires pour construire les infrastructures, qui nous permettent de développer des systèmes globaux avancés et basés sur l'IA (1) pour améliorer le fonctionnement des systèmes de justice dans les pays riches et les pays pauvres, et (2) pour faire des progrès significatifs dans le domaine du respect des droits de l'homme dans le monde. Il ne faut donc pas perdre une seconde et agir pour améliorer le fonctionnement des systèmes de justice, à commencer par les systèmes d'aide juridictionnelle.

Toutefois, en devenant dépendants de l'IA dans le domaine de la justice, nous prenons le risque que celle-ci soit biaisée. Il faut donc qu'un organisme indépendant ait les compétences et les moyens d'analyser et de corriger ces problèmes. C'est pourquoi, je pense qu'il est important que le HCDH (avec l'aide et l'expertise (a) de la nouvelle organisation internationale pour la gouvernance de l'IA et de l'Internet ... et (b) des états membres) joue un rôle central pour aider les pays dans l'utilisation de l'IA au service de la justice comme le recommande la proposition 3 de [la plateforme](#), et soit en charge de la gouvernance de l'IA dans le domaine de la justice.

5. Le management de l'ONU.

L'initiative UN80 est pertinente et lancée à un moment opportun ; il faut rendre l'ONU plus efficace, mais, comme on l'a vu plus haut, il faut aussi (1) générer des revenus supplémentaires, sans solliciter davantage les pays membres, (2) construire des infrastructures (centres de données, nouvelles OI) et (3) acquérir de nouvelles compétences et expertises (IA, etc.) permettant de soutenir le travail de toutes les entités du système des Nations Unies. La nouvelle organisation internationale pour la gouvernance de l'Internet et de l'IA (etc.) permettra cela ; elle aidera aussi à financer certaines des nouvelles fonctions qui seront attribuées à certaines entités existantes de l'ONU (comme HCDH, OMS, OIT,) et à la nouvelle entité dans le domaine militaire (comme la gouvernance de l'IA dans les domaines particuliers de la justice, de la santé, du militaire, entre autres).

Le HCDH compte de nombreux experts dans le domaine des droits de l'homme et de la justice, mais il devra acquérir de nouvelles compétences dans le domaine de l'IA pour pouvoir assurer (a) la gouvernance de l'IA dans le domaine de la justice et (b) la coordination du développement du nouveau système d'aide juridictionnelle utilisable par tous les pays, même s'il sera bien sûr épaulé dans ces

tâches par la nouvelle organisation pour la gouvernance de l'Internet et de l'IA. L'acquisition de ces nouvelles compétences aura un coût non négligeable sur son budget et donc sur le budget de l'ONU, coût qui devrait être pris en charge principalement par la nouvelle organisation pour la gouvernance de l'Internet et de l'IA.

De la même manière, le développement d'un nouveau système de gestion des retraites (si vous soutenez aussi cette proposition) et la gouvernance de l'IA dans le domaine de la santé vont obliger l'OMS (entre autres) à acquérir de nouvelles compétences dans le domaine de l'IA et à augmenter son budget ; là encore, la nouvelle organisation pour la gouvernance de l'Internet et de l'IA devrait participer significativement à l'effort financier qui sera imposé à l'OMS (entre autres).

La création d'une nouvelle agence pour le maintien de la paix, le désarmement, la modernisation des armées et la gouvernance de l'IA dans le domaine militaire sera également en partie financée par la nouvelle organisation pour la gouvernance de l'Internet et de l'IA (...) puisqu'elle assumera la responsabilité de la gouvernance de l'IA dans le domaine militaire. Mais, comme on l'a vu plus haut, elle soutiendra aussi le travail du Conseil de sécurité de l'ONU, du Secrétariat de l'ONU (ODA, DOMP) et du Secrétaire général de l'ONU ; les États membres devront donc participer au financement.

Personnellement, je pense (1) que cette nouvelle agence, qui encouragera la coopération dans le domaine militaire comme le fait l'OTAN pour un nombre limité de pays, devrait entraîner le démantèlement de l'OTAN, et (2) que les fonds utilisés pour financer l'OTAN devraient être réaffectés au financement de cette nouvelle agence pour le maintien de la paix.

Cette nouvelle agence pour le maintien de la paix (...) pourrait avoir une structure similaire à celles de l'AIEA et de l'OIAC, avec un directeur général nommé par le Secrétaire général de l'ONU et confirmé par les représentants permanents des pays à l'ONU, qui seraient aussi membres de la « Conférence générale » de cette agence ; et le « Conseil des gouverneurs » (ou « comité d'état-major élargi ») pourrait être composé d'experts dans le domaine militaire, dans l'utilisation de l'IA dans le domaine militaire et dans la production d'armements (ou dans le domaine de l'industrie de l'armement), désignés par les pays, et également membres des missions permanentes des pays auprès de l'ONU à New York. L'UNIDIR, l'OIAC et la CTBTO, qui contribuent de manière essentielle au travail de l'ONU en matière de désarmement, pourraient à terme être intégrées à cette nouvelle agence.

La création de cette nouvelle agence pourrait être une étape importante pour faciliter la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, puisqu'elle permettra à tous les pays membres de travailler ensemble (et de coopérer) sur de nombreux sujets liés au maintien de la paix et au désarmement, et de participer plus activement à des décisions importantes sur certains sujets comme (a) la négociation des traités sur le désarmement nucléaire entre les USA et la Russie, qui concerne tous les pays, même ceux qui n'ont pas d'armes nucléaires, et (b) le contrôle de l'utilisation de l'IA dans le domaine de l'armement.